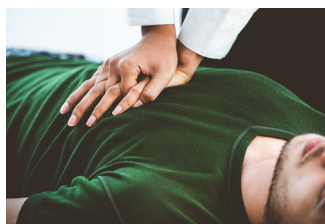


SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

FORMATION INITIALE



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Être capable de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

Durée

14.00 Heures / 2 jours

08H30-12H00 / 13H00-16H30

Maintien des connaissances / validité

Mise à jour de compétences à effectuer avant l'échéance des 24 mois.

La prolongation de la validité du certificat acteur SST est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences".

Références réglementaires

Article L4121-1 L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Sur devis

Formation non remboursée en cas d'abandon lors de la formation.

Public Visé

Toute personne de l'entreprise.

Prérequis

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre la formation de sauveteur secouriste du travail.

Effectifs

De 4 à 10 personnes en présentiel.

Attribution finale

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Documents pédagogiques

Document de suivi ED 4085 INRS, 1 Livret pédagogique / stagiaire

Modalités et délai d'accès à nos formations

Un délai de 30 jours est requis entre la prise en charge de la formation et l'entrée en formation.

CONTACTEZ-NOUS

Référent handicap :



Qualification des intervenant(e)(s)

Formateur certifié par l'INRS.

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique, méthode active et face à face pédagogique.

Des exercices pratiques d'apprentissage et de mises en situations simulées d'accident de travail avec matériel spécifique, conformément au programme et au référentiel de l'INRS.



Moyens pédagogiques

Salle de cours – Supports vidéo INRS – Vidéoprojecteur

Plan d'intervention, pictogrammes, Plan d'Action et de Prévention, document de référence SST.

Guide des données techniques et conduites à tenir INRS.

Mises en situation simulées d'accident de travail avec matériel d'exercice conforme (entretien des mannequins et accessoires par désinfection virucides EN14476 et Bactéricides EN1276).



Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluations formatives par le formateur SST tout au long de la formation et deux épreuves certificatives et individuelles en fin de formation. Afin d'acquiescer le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) valable 24 mois.

Sous réserve que le candidat ait suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.

PROGRAMME DE FORMATION

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.

Identifier le cadre juridique du rôle du SST.

Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.

S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise.

Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.

Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.

Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée.

Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

Intervenir face à une situation d'accident du travail.

Protéger de façon adaptée.

Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations.

Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées.

Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

Examiner la victime.

Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.

Reconnaître les autres signes affectant la victime.

Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.

Définir les différents éléments du message d'alerte.

Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

Secourir la victime de manière appropriée.

Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer.

Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques.

Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés,

l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Parcours pédagogique

Être capable de situer :

Le cadre juridique lors de son intervention : entreprise et hors de son entreprise.

Notions de responsabilité pénale et de responsabilité civile.

Obligation de l'employeur et du salarié.

Les enjeux de la prévention.

Les acteurs internes et externes.

Le rôle du SST en prévention (avant, pendant, après un accident du travail).

L'organisation de la prévention de l'entreprise.

La chronologie d'un accident.

Les 3 champs d'action (avant, pendant, après un accident).

Notions de danger, risques, situation dangereuse, événement déclenchant, événement dangereux, dommage.

Prévention, Protection, Réparation.

Les 9 principes généraux de prévention.

La participation à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention, supprimer ou à défaut réduire les risques.

La remontée de l'information.

Le contenu du message et si possible de proposer des pistes d'amélioration.

Être capable de :

PROTÉGER

Repérer les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées sans s'exposer soi-même dans une situation de travail.

Supprimer ou isoler des dangers persistants ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même dans une situation de travail.

Cas particulier : la sirène d'alerte à la population en cas de risques industriels majeurs.

EXAMINER RAPIDEMENT LA VICTIME POUR FAIRE L'ALERTE

Est-ce que la victime : Saigne abondamment ? S'étouffe ? Répond aux questions ?

Respire ?

Permettre la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

ALERTER

Organisation des secours dans l'entreprise/message d'alerte.

Organisation des secours publics.

SECOURIR

La victime saigne abondamment,

La victime s'étouffe,

La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :

La victime présente des brûlures,

La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements :

La victime répond, présente des plaies,

La victime ne répond pas, elle respire,

La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

Réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson),

Utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE).